



**CHEVREUL
BLANCARDE**



CONTRAT FINANCIER LYCEE 2023-2024

A RENVoyer PAR COURRIEL A rentree2023@chevreulblancarde.com
AVANT LE 23 AOUT 2023

Nom de l'élève :

Prénom : Classe :



Nom des parents :

CONTRIBUTION DES FAMILLES	1100 € pour l'année	
FRAIS DIVERS Ils regroupent : <ul style="list-style-type: none">Frais administratifs (Gestion du compte Ecole Directe, inscriptions, réinscriptions, gestion de Parcoursup...)Devoirs sur table, les examens écrits et orauxResponsabilité civile de l'établissement	387 € pour l'année	
ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT (Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de vous rapprocher avant le 15 septembre du secrétariat du lycée)	8,20 € pour l'année	

COTISATION A.P.E.L (une cotisation par famille)	25,50 € pour l'année	OUI	NON
---	---------------------------------	-----	-----

✦ ASSURANCES :

L'Éducation Nationale conseille l'Individuelle accident pour :

-  toutes sorties organisées par l'Établissement,
-  les sports sous licence (loi 7/84 – articles 37 et 38).

chevreulblancarde.com

 [chevreulblancardeofficiel](https://www.facebook.com/chevreulblancardeofficiel)

 [chevreulblancarde](https://www.instagram.com/chevreulblancarde)

 [CHEVREULBLANCAR](https://twitter.com/CHEVREULBLANCAR)

ÉCOLE PRIMAIRE

5, rue Antoine Pons - 13004 Marseille

T. 04 91 24 74 29 / F. 04 91 43 35 61

secretariatprimaire@chevreulblancarde.com

COLLÈGE / LYCÉE

1, rue Saint François de Sales - 13004 Marseille

T. 04 91 49 10 73 / F. 04 91 49 29 78

secretariat@chevreulblancarde.com

CHEVREUL ST JUST (AIDE ET SOUTIEN)

189, avenue Corot - 13014 Marseille

T. 04 91 58 17 67 / F. 04 91 58 17 67

secretariat@chevreulblancarde.com

✖ BOURSES LYCEE :

Lycée : suite à la demande effectuée en classe de 3^{ème}, la bourse est reconduite automatiquement, si elle a été accordée.



AUCUN DOSSIER NE POURRA ETRE ACCEPTE APRES LA DATE LIMITE DE DEPÔT.
(Date fixée par l'Académie et non connue à ce jour)

En cas de changement de situation, des bourses provisoires peuvent être accordées.

Contactez le secrétariat de vie scolaire via Ecole Directe.

✖ FACTURATION :

Les factures sont dématérialisées et sont consultables et téléchargeables sur Ecole Directe.

Les familles désirant une facture papier peuvent la demander à la comptabilité.

Acompte inscriptions/réinscriptions : l'acompte déjà versé, sera déduit de la facture.

Sont proposées 3 modalités de paiement : **Merci de cocher la case correspondant à votre choix.**

- Paiement comptant à la réception de la facture
- Paiement en trois fois (15 octobre, 15 janvier et 15 avril),
- 10 mensualités (par prélèvement automatique) de septembre 2023 à juillet 2024

Familles ayant déjà un prélèvement : même compte OUI NON (joindre un nouveau RIB)

Nouvelles familles désirant le prélèvement automatique : joindre un RIB

✖ COMPTABILITE :

La comptabilité est ouverte : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h 00 à 12h30 et de 13h30 à 17h 30.
mercredi de 9h 00 à 12h 00.

Relations avec les parents : B. MIKAELIAN via Ecole Directe.

Les participations des familles sont réduites de 10% à partir du 3^{ème} enfant scolarisé à CHEVREUL.

Le règlement de la facture peut être effectué :

- Par chèque libellé à l'ordre de l'Ecole Chevreul
- En espèces
- Paiement en ligne sur Ecole directe

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »